

La Feuille de Chou

Bulletin Communal de Périgny-sur-Yerres

Juillet 2021

Notre sculpture « Cité espace » fait peau neuve (p11)



www.perigny-sur-yerres.fr

N° 02



INFOS MUNICIPALES



NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2696 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections 01 45 98 90 45
Fax : 01 45 98 97 17

CCAS..... 01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations..... 01 45 98 63 17
Comptabilité 01 45 98 63 16
Urbanisme..... 01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse 01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°02

- Directeur de la publication : Arnaud VEDIE
- Responsable de la communication : Sandrine BAUDOIN
- Conception - Réalisation : Estimprim
(Crédits photos : Mairie de Périgny - Freepik, Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires - Dépôt légal 2021, année 2021
- Photo de couverture : Nicolas DI TEANA

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Arnaud VEDIE

MAIRES ADJOINTS

- **Nathalie FIACRE**, adjointe aux Solidarités et à la Famille
- **Gabriel LE LAY**, adjoint aux Finances et à l'Activité économique
- **Suzanne LE CLEACH**, adjointe à la Culture et Animations
- **Gérard BRUN**, adjoint à l'Espace Public
- **Corinne ANDRE**, adjointe à la Qualité et au Cadre de Vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Bruno SCHÄFER**, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique
- **Marie-Thérèse BOURNEIX**, conseillère municipale déléguée au jumelage et aux animations culturelles
- **Gilles TROUVE**, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux
- **Fernand POITEVIN**, conseiller municipal délégué aux bâtiments et patrimoine communaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Alain GUEDON**, conseiller municipal
- **Sabrina PAGEAUX**, conseillère municipale
- **Grégory FLORENTIN**, conseiller municipal
- **Philippe LEVESQUE**, conseiller municipal
- **Laurent CHARMOIS**, conseiller municipal
- **Véronique LE LAY**, conseillère municipale
- **Julie BERGES**, conseillère municipale
- **Servais AKAKPO**, conseiller municipal
- **Sandrine BAILLON-ARNAUD**, conseillère municipale
- **Angélique DEFFAND**, conseillère municipale
- **Lucas TRIPIER**, conseiller municipal
- **Sonia DESGRANGES**, conseillère municipale
- **Lucile AUDOUY**, conseillère municipale

*Pour les rencontrer,
prendre contact avec
le service « accueil »
de la mairie.*

**Chères Pérignonnes, Chers Pérignons,**

L'été est enfin arrivé avec des restrictions sanitaires amoindries. Il n'en demeure pas moins que nous devons rester vigilants car le virus circule toujours. Il est important de se faire vacciner pour obtenir la fameuse immunité et reprendre une vie "normale".

Cette vie reprend petit à petit à Périgny. L'un des premiers événements réussis a été notre brocante de Printemps. Je tiens à remercier encore une fois notre Comité des fêtes sans qui, cette belle brocante n'aurait pu avoir lieu et nos agents communaux.

Autre événement marquant de la reprise d'une vie "normale", l'organisation des scrutins pour les élections départementales et régionales. Il a fallu répondre aux restrictions sanitaires et donc installer les bureaux de vote au gymnase. Je remercie les associations sportives de leur compréhension pour l'exercice du droit démocratique qui a pu se réaliser. Je salue également, la participation des électeurs qui se sont déplacés plus nombreux à voter à Périgny que dans le reste du Val-de-Marne.

Pour la rentrée, les familles pourront apprécier la révision de notre quotient familial passant de trois à neuf tranches pour toutes les prestations périscolaires. Nous envisageons de faire de même pour nos seniors. Des prix plus justes et adaptés à la réalité sociologique des Pérignons.

Par ailleurs, je tiens à vous informer de deux faits majeurs qui vont impacter notre commune dans son avenir. La première est l'achat par l'Agence des Espaces Verts (AEV) du terrain de Floréac, occupé en 2017 par les Roms. Il s'agit d'un terrain de plus d'un hectare en zone agricole. Des rencontres vont être organisées avec l'AEV, le CAUE du Val-de-Marne et la Région Île-de-France pour le devenir de ce terrain. Le projet qui verra le jour ne le sera que dans plusieurs années. L'essentiel est d'avancer sur ce dossier qui était bloqué depuis plusieurs décennies.

Enfin, dernier point sur lequel nous devons être vigilants : le lancement de la procédure du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Au Territoire Grand Paris Sud-Est Avenir (GPSEA) a été décidé le lancement de cette procédure de plusieurs années. Il s'agit d'harmoniser les seize Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des seize communes du Territoire GPSEA. Soyez assurés que je saurai porter et défendre les couleurs de Périgny afin de préserver notre identité sans déconstruire notre commune, respectant notre histoire, notre géographie et résistant aux projets de densification massive. Le PLUI n'entrera en vigueur qu'en 2026. Nous aurons tout le temps de développer le sujet dans les mois et années à venir.

D'ici là, je vous souhaite de bien profiter des animations d'été et de rentrée que nous vous avons concoctées.

Bonnes vacances et bon été à Périgny !

A bientôt à la Saint Leu,

Votre maire,
Arnaud VEDIE

COMMÉMORATION DU 25 AVRIL

Contexte sanitaire oblige, la commémoration du 25 avril 2021 en mémoire des Victimes et des Héros de la Déportation s'est tenue à huis clos devant le monument aux Morts.

76 ans après le retour des derniers déportés libérés, le souvenir de la déportation demeure dans notre mémoire collective et ne doit pas s'effacer. Cette journée permet de se souvenir des camps d'extermination et de concentration nazis et l'horreur vécue par des millions d'êtres humains.

Aujourd'hui, de nouvelles menaces nous rappellent la communauté de destin qui unit l'humanité au-delà des différences culturelles, ethniques ou religieuses et des antagonismes idéologiques, politiques ou économiques. Face à ces périls, l'espoir réside dans l'engagement de tous et en particulier des jeunes générations, au service de la liberté et vers des formes nouvelles de résistance et de solidarité.



COMMÉMORATION DU 18 JUIN 1940

Émis sur les ondes de la BBC, les mots prononcés par un officier inconnu du public, résonnent encore aujourd'hui, dans notre mémoire nationale.

L'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le 18 juin 1940 prônait le patriotisme contre l'asservissement, la résistance contre le déshonneur. Il appelait à la Résistance. La voix du général a donné un souffle d'espoir aux Français, exhortant au ralliement et à la poursuite du combat.

Les premiers Français libres n'ont pas tardé à rejoindre Londres. Leurs rangs grossissant au fil des années, pour porter les armes de la France et honorer les promesses du 18 juin.

Parce que les Français libres n'ont jamais renoncé, la Nation leur rend un hommage appuyé et s'incline devant leur héroïsme, Périgny se devait d'en faire autant en honorant leur mémoire au centre de la place Charles de Gaulle. Un hommage inédit pour notre village.





LE CLUB OMNISPORTS, JEUX DU VAL-DE-MARNE ET SPORT POUR TOUS !

Le Club Omnisports a proposé des séances découvertes de Judo au sol à tous les élèves de l'école élémentaire George HURÉ dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne qui se sont déroulés du 28 mai au 6 juin 2021.

L'occasion pour certains de renouer avec le judo et à d'autres de découvrir le côté très ludique de cette discipline. Le club a donc accueilli gracieusement les enfants intéressés pour les derniers cours de l'année scolaire.

Le Club Omnisports, c'est du judo loisir pour adultes : passer sa ceinture noire sans compétition, c'est possible !

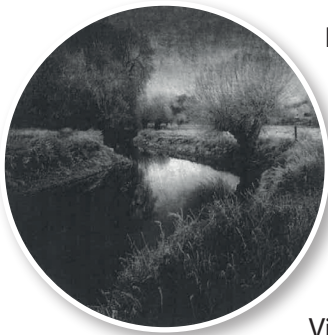
C'est aussi du jujitsu brésilien, self défense féminin pour ne parler que des disciplines rattachées à la fédération française de judo.

Toutes les activités proposées par l'association, le planning de la saison à venir et les tarifs sont disponibles sur www.omnisportperigny.com.

Et pour tous ceux qui ont envie d'un coach sportif cet été, la chaîne YouTube du «Club Omnisport Perigny», vous propose des vidéos de 30 min de renforcement musculaire global et de 45 minutes de «Pilates by Clem», et des séances courtes de 15 min, déjà en ligne depuis mars 2021.



EXPOSITION EN PLEIN AIR



Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprécier l'art, les parents et les élèves de l'école Suzanne HEINRICH ont pu, en attendant l'ouverture des musées et des lieux de culture, rêver et se régaler avec une exposition insolite.

Les œuvres du photographe Vincent DESCOTILS ont ainsi été exposées dans la cour de l'école alliant respect des gestes sanitaires et clin d'œil artistique.

Artiste du Plateau Briard, Vincent DESCOTILS a gagné plusieurs prix internationaux. Il expose dans des galeries à Paris, Lille, Tarascon, Barcelone... Il a accepté de prêter certaines de ses œuvres pour le plus grand bonheur de l'équipe enseignante qui peut ainsi travailler sur de belles œuvres d'Art malgré le contexte sanitaire.





CONCOURS PHOTOS

Le Comité des Fêtes de Périgny a repris du service.

Avec à sa tête une nouvelle équipe, il a dû se montrer imaginatif pour réveiller notre village quelque peu abasourdi et endormi par les confinements. Malgré des débuts difficiles, ces challengers se sont regroupés vers un but commun, celui d'animer notre village, de faire bouger les choses et nous donner du sourire.

Pour marquer cette reprise d'activité, ils ont organisé un concours photo sur

le thème « Évasion » qui a regroupé pas moins d'une centaine de participants. Ce concours destiné tant aux enfants qu'aux adultes a associé le Conseil Municipal Jeunes pour choisir les vainqueurs de la catégorie des moins de 12 ans.

Une remise des prix a pu avoir lieu le samedi 5 juin sur le parvis de l'Église.



✓ POUR LES PRIX DE L'ORIGINALITÉ :

- Eloïse BERTHELOT pour sa photo « Vue de l'écureuil » : un sac de l'entreprise de Périgny « les mini-poussent ».
- François GONOD pour sa photo « frustration et 1er confinement » : un bon d'achat de Périgny Garden de 30€.

✓ POUR LE PRIX ENCOURAGEMENT DU JURY :

- Manon DURIEUPEYROU pour sa photo « évasion dans le salon » : un bon cadeau du Comité des fêtes.

✓ POUR LE PRIX COUP DE CŒUR DU JURY :

- Mathis AUPEE pour sa photo « Yvoire » : un bon d'achat de Geek factory, société de jeux de société et dérivés d'une valeur de 20€.
- Cécile JEANNERET pour sa photo de « Coiron en Ardèche » : deux déjeuners sur place ou à emporter du restaurant L'olivier à la Varennes Jarcy.

✓ POUR LE 3^{ÈME}. PRIX DU VOTE DES PÉRIGNONS :

- Maxime RAGUSA pour sa photo « Évasion de la tête au cœur vers l'espoir » : un bon d'achat modelage de l'association Terre et feu.
- Frank BOYET pour sa photo « pêcheur sur le lac Inle » : un panier « Lenoble » d'une valeur de 40 euros.

✓ POUR LE 2^{ÈME}. PRIX DU VOTE DES PÉRIGNONS :

- Ambre CHERORET pour sa photo « vision d'évasion à Périgny » : un bon d'achat de Geek factory, société de jeux de société et dérivés d'une valeur de 30€.
- Et les ex aequo
- Daniel HANOWER pour sa photo « Bernaches en vol » : un bon d'achat de Périgny Garden de 50€.
- Audrey COACHE pour sa photo « aquarium de Nausica » : un bon pour une séance photo au « studio Elane » à La Varennes Jarcy.

✓ POUR LE 1^{ER}. PRIX DU VOTE DE PÉRIGNONS :

- Titouan LEROI pour sa photo « Tour du monde » : un appareil photo polaroid.
- Neige CHERORET pour sa photo « rose et ciel » : un bon pour coaching déco d'une valeur de 150 €.

NOTRE BROCANTE DE PRINTEMPS

Vous l'avez sûrement remarqué ! Ce dimanche 6 juin 2021, notre village a subi une attaque de vendeurs en tout genre venus d'un peu partout, mais aussi de Périgny-sur-Yerres.

Le vide grenier/brocante de notre village avait disparu depuis quelques temps sous l'effet de la COVID. Mais loin de se décourager, le comité des fêtes avait fortement envie de faire revivre une tradition très ancrée dans les gènes des Pérignons.

Fortement soutenus par la nouvelle équipe municipale, nous avons persévéré dans cette reconquête d'une journée de vie, et signifié, ainsi, notre forte envie d'en finir avec le confinement.

Une réussite ? Sûrement pas en tout, car, cette mise en place fut quand même assez laborieuse. Mais, il n'y a

que dans les erreurs que l'on puisse apprendre. Et nous allons faire en sorte de nous améliorer pour les prochaines fois. Pour nous, nouveau bureau et nouveaux adhérents, c'était une première. J'espère que votre indulgence saura en tenir compte. Mais malgré, la fatigue et le stress engendrés par cette journée riche en émotions, dans l'ensemble nous ne regrettons rien, et nous nous sommes même éclatés. J'espère qu'il en a été de même pour ceux qui ont bien voulu nous suivre.

Donc, je vous dis, cette fois-ci en espagnol... **¡ Hasta la próxima !...** Nous nous reverrons.

Pour le comité,
son président Alain RICHARD



L'ALSH LAURÉAT DU CONCOURS ORGANISÉ PAR LE SIVOM

Cette année l'équipe de l'accueil de loisirs s'est inscrite au concours du SIVOM : Le défi consistait à créer une maquette d'un camion benne en matière recyclable.

Les enfants ont collecté carton, packs de lait, bouchons, pots de petits suisses, boîtes de conserve, papier, aluminium, puis ils ont dessiné des camions pour choisir le plus beau des plans et aussi les matières à utiliser. Les idées ont été mixées entre tous et toutes, et voici la merveille sortie de l'imagination des enfants.

Il a fallu livrer la maquette du camion au SIVOM, et là, problème : Périgny a vu grand... Impossible de rentrer la maquette dans la voiture.



Vite, vite ! Un appel est lancé aux services techniques car c'est déjà le jour du vote !

À midi, le verdict tombe. Le vote des représentants et des maires des communes du SIVOM, est basé sur trois critères : l'originalité, l'esthétique et l'utilisation d'emballages.

C'EST PÉRIGNY LE VAINQUEUR !

Bravo aux quatre fées Cindy, Laure, Servane et Blandine ainsi qu'à tous les petits lutins qui ont permis de décrocher un cadeau digne du Père Noël pour notre accueil de loisirs : Un bon d'achat de 750 euros à valoir chez Décathlon !

UN NOUVEAU CONTAINER POUR ARC NATURE



Les travaux prévus à la Maison de la Nature commenceront d'ici quelques mois, mais la réorganisation est déjà à l'œuvre à bien des égards.

En effet, un des utilisateurs de notre Maison de la Nature était l'association Arc Nature qui stockait une partie de son matériel dans le garage situé à l'arrière de la construction. Une solution a donc dû être trouvée afin de leur permettre de fonctionner pendant les travaux, mais aussi,

pourquoi pas, de rationaliser leur équipement. Et quoi de mieux que d'implanter un conteneur directement sur la parcelle utilisée par le club afin de faciliter leur organisation au quotidien. Parfaitement intégré dans son environnement, celui-ci a été recouvert d'un bardage bois vert assorti à la structure existante grâce à l'intervention de GPSEA.

Ne reste plus aux archers qu'à profiter de ce nouveau confort !



ANNULATION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Notre fête de la musique était très attendue des musiciens qui espéraient pouvoir se détendre les doigts et exercer leur souffle pour notre plus grand plaisir.

Malheureusement, Zeus seigneur du ciel, responsable de ses orages et de ses pluies s'est joué de nous, nous forçant à annuler ce répit musical après des mois de confinement.

Alors les danseuses ont remballé leurs chaussons, les instruments ont retrouvé leurs housses... Mais rassurez-vous ce n'est que partie remise, un nouveau rendez-vous sera pris l'année prochaine !

SERVI CHEZ VOUS, VOTRE SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Votre commune vous accompagne au quotidien avec Servi Chez Vous, votre service de livraison de repas à domicile.

Chaque jour, Servi Chez Vous vous propose des repas savoureux qui privilégient les recettes authentiques. Nos chefs de cuisine connaissent vos envies et conçoivent des menus équilibrés et de saison avec nos diététiciennes.

Et pour faire du repas un vrai moment de plaisir, Servi Chez Vous ponctue l'année de menus à thème.

Vos repas sont portés par un livreur attitré dans la matinée.

Vous n'avez plus qu'à les réchauffer pour les déguster, à l'heure du déjeuner ou du dîner.

Contact : Valérie - 01 45 98 63 20



EXEMPLE DE DÉJEUNER :

- Velouté de carottes au persil
- Braisé de bœuf sauce roquefort et son gratin de pommes de terre
- Fromage
- Tarte aux prunes



LES REPAS VÉGÉTARIEN DANS LES ASSIETTES DE NOS ENFANTS

Depuis 2019, un repas végétarien par semaine est servi à nos enfants à la cantine. Ces repas doivent répondre à leurs besoins alimentaires. En pleine croissance, ceux-ci ont quatre grands besoins, nécessaires à leur développement : un apport en calcium, un apport en fer, un apport en acides gras essentiels (oméga 3), et un apport en phytonutriments (fruits et légumes).

Un repas végétarien, c'est un plat dont la viande ou le poisson a été remplacé par des œufs, des produits laitiers ou des aliments contenant des protéines végétales. Leur fréquence est limitée car ce sont des plats qui n'apportent pas une quantité de fer aussi importante que la viande ou le poisson.

Les repas végétariens doivent être équilibrés, alliant protéines de qualité (riz, blé, maïs...) et légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots rouges...), mais aussi proposer des recettes adaptées aux goûts des enfants. C'est pourquoi, les recettes sont testées auprès d'un panel d'enfants. Une recette n'est conservée et intégrée dans les menus que si elle remporte plus de 70 % de satisfaction. Depuis 2012, plus de 200 recettes végétariennes ont ainsi été imaginées par les chefs Elior : blé tandoori, penne et aichard de légumes, riz façon chili, bouchée pistou sauce fraîcheur, galette basquaise... Les chefs réfléchissent en permanence à de nouvelles astuces culinaires pour améliorer ces recettes !

L'observatoire du goût permet également de connaître les repas qui ont eu le plus de succès auprès des enfants. Pour le végétarien, les recettes les plus appréciées sont souvent les plats que les enfants connaissent déjà : couscous végétarien, riz et haricots rouges qui font penser à un chili con carne... Au fil du temps, les enfants s'habituent également aux nouvelles recettes sans viande et les apprécient de plus en plus.

Elior est présent sur les réseaux sociaux et vous invite à suivre ses comptes pour découvrir les actualités, blogs et vidéos sur la restauration dispensée dans nos cantines...

- Sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/user/EliorCorporate>
- Sur le Blog « bon&bon, c'est encore mieux » : <https://bon-et-bon.elior.fr/>
- Sur Twitter : https://twitter.com/Elior_France
- Sur Instagram : https://www.instagram.com/etvoila_byelior/
- Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/elior.carrieres>

N'attendez plus pour vous abonner et découvrir toutes nos vidéos et informations !



MODIFICATION DU QUOTIENT FAMILIAL

Notre commune applique le quotient familial pour la facturation de ses prestations de restauration scolaire et des accueils de loisirs depuis 2003. Depuis cette date, aucune modification n'est intervenue, or, l'évolution de la population et de la composition des foyers a mis en évidence la nécessité de revoir les quotients et les différentes tranches à appliquer.

Il était primordial que ces changements mettent également en avant l'évolution de l'offre des prestations fournies par la collectivité aux familles.

Les nouvelles grilles qui entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2021, permettront une meilleure équité entre les pérignons en fonction de leurs revenus, et s'appliqueront à l'ensemble des prestations scolaires et périscolaires.

TRANCHE DE QUOTIENT FAMILIAL	MONTANT DU QUOTIENT FAMILIAL
Tranche 1	≤ 200
Tranche 2	$201 < QF < 300$
Tranche 3	$301 < QF < 550$
Tranche 4	$551 < QF < 800$
Tranche 5	$801 < QF < 1050$
Tranche 6	$1051 < QF < 1300$
Tranche 7	$1301 < QF < 1550$
Tranche 8	$1551 < QF < 1800$
Tranche 9	$1801 < QF$



A titre d'exemple, ci-dessous les nouveaux tarifs de la restauration scolaire :

TRANCHE DE QUOTIENT FAMILIAL	MONTANT DU QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS	TARIFS REPAS PAI
Tranche 1	≤ 200	1.00 €	0.50 €
Tranche 2	$201 < QF < 300$	2.45 €	1.23 €
Tranche 3	$301 < QF < 550$	2.70 €	1.35 €
Tranche 4	$551 < QF < 800$	3.60 €	1.80 €
Tranche 5	$801 < QF < 1050$	3.90 €	1.95 €
Tranche 6	$1051 < QF < 1300$	4.10 €	2.05 €
Tranche 7	$1301 < QF < 1550$	4.35 €	2.18 €
Tranche 8	$1551 < QF < 1800$	4.60 €	2.30 €
Tranche 9	$1801 < QF$	4.80 €	2.40 €
Extérieurs/Hors commune		5.50 €	2.75 €

Un récapitulatif de l'ensemble des tarifs est disponible sur les pages Enfance/Jeunesse de notre site internet www.perigny-sur-yesres.fr

PIQUE-NIQUE GÉANT ET CONCOURS DE PÂTISSERIE

Le Comité des Fêtes de Périgny s'adresse à tous les gourmands de la commune en organisant un pique-nique géant et un concours de pâtisserie le mercredi 14 juillet 2021 de 12h à 18h sur la pelouse du Gymnase Alain Mimoun.

Pour participer, une inscription préalable est obligatoire compte-tenu du contexte sanitaire, liens et formulaires sur le site de la commune www.perigny-sur-yerres.fr.

Informations et inscriptions par mail : cdf94520@gmail.com

Rendez-vous sur le Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/ComiteDesFetesPerignySurYerres/>



PARTIR EN LIVRES

Dans le cadre de la manifestation nationale Partir en Livres, le Médiabus stationnera le lundi 19 juillet devant le gymnase Alain Mimoun. Vous pourrez vous inscrire au service de la médiathèque mobile, consulter et emprunter des documents (photo jointe du Médiabus).

À cette occasion la Compagnie le Souffle des Livres présentera deux lectures sous forme de spectacles musicaux pour tous les âges de l'enfance.

Avec des livres illustrés choisis et assemblés pour la qualité et la diversité de leurs saveurs, des musiques jouées avec une multitude d'instruments, et tissées avec les textes des auteurs, la lectrice et le musicien complices enchanteront nos imaginaires avec :



• **À 10h30** *Bruissements d'Images encore*
(public de 0 à 5 ans) : un bouquet d'albums sensibles, tendres et ludiques qui invitent à une douce et intense traversée d'émotions.



Macha Volodina-Winterstein © ADAGP

• **À 14h30** *Murmures de la Terre*
(public à partir de 6 ans) : des histoires sages et folles qui éveillent et attisent le désir de prendre soin de la Terre.

Conception et mise en voix : Marie Favreau

Musique : Tommy Haullard

Site : www.lesouffledeslivres.fr



© Christine Lassale

Spectacles gratuits, en extérieur, avec un nombre limité de places selon le protocole sanitaire en vigueur.
Renseignements au 06.12.14.30.25 ou au 01.41.94.65.53.

UN PETIT COUP DE JEUNE POUR LA SCULPTURE DE L'ÉCOLE

Si vous êtes passés dernièrement rue Paul Doumer et avez longé le grillage de l'école élémentaire, peut-être avez-vous remarqué que l'œuvre de Marino Di Teana qui s'y trouvait depuis sa construction, n'y est plus.

En effet, lors de la réfection de la cour, la sculpture a été déposée afin d'être renouvelée par le fils de l'artiste. Ceci, en vue d'une réimplantation sur la commune par la suite.

Une opération qui redonnera à cette structure de métal baptisée « Cite espace » par son sculpteur, cachet et prestance après avoir essuyé fièrement les intempéries pendant plus de quarante-cinq ans dans la cour de notre école Georges Hure.



VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 29 JUIN 2021

FINANCES

1. Décision Modificative n°1 – **Adopté à l'unanimité**
2. Demande de subvention DETR — Travaux d'extension de la Mairie – **Adopté à l'unanimité**
3. Demande de subvention au titre de la DSIL — Travaux extension de la mairie – **Adopté à l'unanimité**

SOLIDARITES ET FAMILLE

4. Adoption des tarifs des frais de scolarité 2021/2022 – **Adopté à l'unanimité**
5. Modification des tranches du Quotient Familial – **Adopté à l'unanimité**
6. Adoption des tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires – **Adopté à l'unanimité**

AFFAIRES GENERALES

7. Création d'une activité accessoire – **Adopté à l'unanimité**

CADRE DE VIE

8. Dénomination d'une voie privée – **Adopté à l'unanimité**
9. Autorisation de vente parcelles AA 139 et 147 – **Adopté à la majorité**

INSTITUTIONS

10. Autorisation de signature de la convention avec La Rue – **Adopté à la majorité**

Les comptes-rendus des séances des conseils municipaux sont consultables sur le site de la commune www.perigny-sur-yerres.fr

TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE

Avec les beaux jours, vous êtes nombreux à vouloir entreprendre des travaux et à nous solliciter afin de connaître les démarches à entreprendre.

Il nous semble par conséquent nécessaire de vous rappeler certaines démarches qui peuvent être méconnues.

Est soumis à déclaration préalable en mairie :

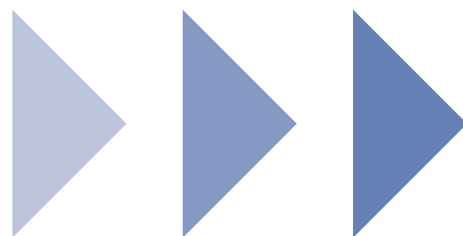
- Le remplacement ou la pose d'une clôture sur rue et entre voisins.
- La pose de fenêtres de toit, la pose ou le remplacement de fenêtres sur les façades avec modification des volets
- La construction de piscine
- La pose de panneaux solaires
- Le remplacement de toiture
- La construction d'un abri de jardin égal ou supérieur à 5m²

La conservation d'espaces perméables permettant de limiter le risque d'inondation est essentielle. Le bétonnage des jardins est interdit et les dalles béton, terrasses, sont réglementées.

Ci-contre une fiche technique, permettant de vous aider dans le projet pour lequel nous sommes le plus questionnés : L'édification de clôture.

Cette fiche s'applique pour la zone urbaine « UE », qui est la plus grande zone sur la commune.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la commune, qui répondra à toutes vos questions et vous orientera sur la faisabilité de vos projets.



RÈGLEMENT

Votre projet doit répondre au règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune, qui prévoit que :

- Les constructions de toute nature doivent être aménagées de façon à ne porter atteinte à l'harmonie des paysages ou à l'architecture locale.
- Les clôtures bordant les voies auront une hauteur maximale de 2 mètres.

Ces 2 mètres comprendront un mur bahut d'une hauteur maximale de 0,90 mètre surmonté d'un barreaudage verticale **ajouré** d'une hauteur maximale de 1,10 mètre.

- Les clôtures entre voisins seront composées d'un grillage n'excédant pas 2 mètres de hauteur, doublé ou non d'une haie végétale. Dans tous les cas, la présence de végétaux est à favoriser.

Les plaques de tôles ondulées, les parois de béton, de briques creuses ou de parpaing non enduites sont interdites.

Les lattes de bois ou de PVC en lamelles, à installer sur le grillage, sont autorisées.

Dans le périmètre soumis à l'étude de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), le PVC n'est pas autorisé.

Dépôt du dossier et délais d'instruction

Le dossier sera déposé en 3 exemplaires sur rendez-vous auprès du service urbanisme.

Si votre terrain est situé dans le périmètre délimité des abords d'un monument historique (MH), un exemplaire supplémentaire sera à fournir.

La prise de rendez-vous s'effectue auprès du service urbanisme au 01 45 98 63 15.

Le délai d'instruction est de 1 mois maximum ou de 2 mois maximum si votre terrain est situé dans le périmètre ABF.

Zone UE

Fiche pratique Édification d'une clôture



Éléments à joindre



Le formulaire de déclaration préalable n° 13703 (cerfa) : Il s'agit d'un formulaire national obligatoire qui se télécharge sur internet (service-public.fr).

Le plan de situation : Il permet de situer votre terrain dans la commune. Il est à éditer à partir du cadastre (cadastre.gouv.fr). Vous y trouverez des informations telles que votre section et votre numéro de parcelle, demandées dans le formulaire.



Une photographie permettant de visualiser le terrain dans son état existant. Il est nécessaire d'avoir un aperçu du trottoir dans le cas de modification ou de création d'une clôture sur rue.



Toute modification ou déplacement du mobilier urbain est à la charge du demandeur.

Un document graphique / photomontage / dessin, représentatif de la future clôture, mentionnant ses caractéristiques. C'est-à-dire la nature des matériaux utilisés, les dimensions et les coloris.



Il peut être utile de joindre en supplément, une photographie du modèle choisi. Un extrait du catalogue du fournisseur est suffisant.

Loïc MINE - Dernière mise à jour le 19/05/2021

Attention :

Ce document est une fiche pratique pour aider à la conception d'une déclaration préalable. Il n'engage aucunement la commune et le service urbanisme sur les modalités de traitement de votre demande. Il est possible que des pièces complémentaires et précisions soient sollicitées au cours de l'instruction.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

En dépit du contexte sanitaire, les Pérignons ont été plus nombreux que dans le reste du département à se présenter aux urnes les 20 et 27 juin afin de participer au scrutin des élections Régionales et Départementales. Alors que le taux de participation global du département était de 29.98%, sur Périgny a été comptabilisé 32.5% de participation au premier tour et 35.85% au second tour.

Retrouvez les résultats des deux tours pour Périgny-sur-Yerres :

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

le Dimanche 20 juin 2021

1er Tour

Nombre d'Électeurs : 1 759

Bureau 1 : 865
Bureau 2 : 894

Bureau	Marie BELPOIS Guillaume POIRET liste n° 1	Karine BASTIER Patrick FARCY liste n° 2	Myriam LAMBERT Martial PROUHEZE liste n° 3	Laurent JOLLY Gorete VARANDAS liste n° 4	Cécile MARCHETTI Fabrice NICOLAS liste n° 5	Katherine TERNET André YON liste n° 6	Nombre de suffrages exprimés
1	44	129	18	53	20	2	266
2	33	147	24	66	18	3	291
TOTAUX	77	276	42	119	38	5	557



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

le Dimanche 27 juin 2021

2ème Tour

Nombre d'Électeurs : 1 760

Bureau 1 : 865

Bureau	Karine BASTIER Patrick FARCY liste n° 2	Laurent JOLLY Gorete VARANDAS liste n° 4	Nombre de suffrages exprimés
1	230	50	280
2	235	63	298
TOTAUX	465	113	578

ÉLECTIONS RÉGIONALES

le Dimanche 20 juin 2021

1er Tour

Nombre d'Électeurs : 1 759

Bureau 1 : 865
Bureau 2 : 894

Bureau	M. Jordan BARDELLA liste n° 1	M. Éric BERLINGEN liste n° 2	M. Julien BAYOU liste n° 3	Mme Audrey PULVAR liste n° 4	M. Victor PAILHAC liste n° 5	Mme Valérie PÉCRESSE liste n° 6	Mme Fabiola CONTI liste n° 7	M. Lionel BROT liste n° 8	M. Laurent SAINT- MARTIN liste n° 9	Mme Nathalie ARTHAUD liste n° 10	Mme Clémentine AUTAIN liste n° 11	Nombre de suffrages exprimés
1	47	0	26	13	8	92	0	6	52	1	16	261
2	66	0	27	19	7	103	0	0	53	4	11	290
TOTAUX	113	0	53	32	15	195	0	6	105	5	27	551

ÉLECTIONS RÉGIONALES

le Dimanche 27 juin 2021

2ème Tour

Nombre d'Électeurs : 1 760

Bureau 1 : 865
Bureau 2 : 895

Bureau	M. Jordan BARDELLA liste n° 1	M. Julien BAYOU liste n° 3	Mme Valérie PÉCRESSE liste n° 6	M. Laurent SAINT-MARTIN liste n° 9	Nombre de suffrages exprimés
1	47	72	135	45	299
2	60	64	149	47	320
TOTAUX	107	136	284	92	619

La Brie Qui Lit, intégrée dans le réseau des bibliothèques du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), est ouverte gratuitement à tous les habitants du territoire, adultes et enfants.

Son équipe de bénévoles vous accueille les mercredis et samedis (hors petites vacances scolaires) de 10h30 à 12h30, rue de Mandres (à côté de la Maison des Associations et de la pharmacie).

Durant les grandes vacances scolaires, la Brie Qui Lit sera également ouverte tous les samedis de 10h30 à 12h30 (à l'exception du samedi 14 août). Venez à la découverte de nos collections !

« QUE LIRE DE NOUVEAU EN CE DÉBUT D'ANNÉE ? »

Nous achetons régulièrement de nouveaux livres en nous basant sur les actualités littéraires et les envies de nos lecteurs.

Vous pourrez trouver dans nos nouveautés romans « Fille » de Camille LAURENS, « L'inconnu de la poste » de Florence AUBENAS, « Trois » de Valérie PERRIN, « L'Homme de Césarée » de Françoise CHANDERNAGOR ou encore « La Datcha » de Agnès MARTIN-LUGAND.

Du côté des romans policiers, venez lire « Retrouve-moi » de Lisa GARDNER, ainsi que le dernier livre de Michel BUSSI. Plusieurs livres d'art de la collection personnelle de M. Lionel BERGART ont également rejoint notre section « Arts » et sont bien évidemment empruntables.

Enfin, pour les plus jeunes, vous trouverez de nouveaux livres de la série Mortelle Adèle ou encore des mangas (My Hero Academia).

« JE LIS, JE PARTAGE » Nous donnons la parole à nos lecteurs.

Charlotte, 7 ans, série de livres Mortelle Adèle :

Qu'as-tu aimé dans ce livre ?

Adèle fait beaucoup de bêtises et de choses bizarres mais qui sont drôles.

As-tu eu un personnage préféré ? Pourquoi ?

Non, j'aime plusieurs personnages : Adèle car c'est l'héroïne, son chat Ajax car il est mignon, son hamster Fizz car il est super rapide et enfin, son zombie Owen car il mange n'importe quoi.

Peux-tu décrire ce livre en quelques mots pour donner envie à d'autres enfants de le lire ?

Adèle est une petite fille qui porte toujours les mêmes vêtements et qui adore faire des expériences. Lire les BD Mortelle Adèle, c'est passer de bons moments de rigolades mais en apprenant des choses, par exemple sur les autres pays.

À LA RENCONTRE DU MONDE OBSCUR DU HACKING AVEC LES DEUX DERNIERS ROMANS DE MARC LEVY

Tome 1 : C'est arrivé la nuit - Tome 2 : Le Crépuscule des fauves - Tome 3 : sortie en 2022



Avec la publication des deux premiers volets de sa trilogie, la saga « 9 », Marc LEVY plonge le lecteur dans le monde obscur du hacking (anglicisme issu du verbe to hack « entrer par effraction » qui désigne de manière générale le piratage d'un système informatique).

Aussi, pour faciliter la compréhension du lecteur, l'auteur précise dès le 1er tome que les pirates informatiques se divisent en trois catégories : les Black Hat (criminels), les White Hat (repentis qui mettent leurs connaissances au service de la lutte contre les 1ers) et les Grey Hat (revendiquent une action éthique). Ses héros, le groupe des 9 appartient à cette dernière catégorie. En brossant le portrait critique d'une société ultra connectée et de ses

dangers, l'auteur fait le choix de dépeindre dans le 1er tome, 8 hackers justiciers, de génie, anonymes, issus d'horizons divers (juriste, voyageur, journaliste, spécialiste en sécurité informatique...) qui vont lutter dans le monde entier à l'encontre de puissants, dénommés « les Fauves ». Détenant des moyens politiques et économiques démesurés, ces fauves (géants pharmaceutiques, politiques et leurs réseaux, banquiers, industriels, magnats de la presse) peuvent manipuler et influencer les sociétés sur leur mode de vie, leur santé, leur façon de penser et de voter.

A la manière de « Robin des Bois » du net, ces hackers justiciers qui naviguent entre légalité et délinquance, affichent aussi sentiment, courage, émotion pour la défense de leurs idéaux, univers récurrent dans l'œuvre de Marc Lévy. La traque des fauves qui se poursuit

crescendo dans le 2nd tome jusqu'à la dénonciation de réseaux mondialement connus, conduit à découvrir qui est ce mystérieux 9ième hacker qui a été le guide des 8 héros.

Au-delà du suspense, savamment entretenu à la manière du roman policier jusqu'à la fin du tome 2, les thèses développées, nous questionnent sur notre liberté de penser et d'agir ainsi que sur les formes possibles de résistance.



Grand auteur français, on ne présente plus Marc LEVY qui enchaîne les succès littéraires depuis « Et si c'était vrai ... » en 2000. Plusieurs de ses romans ont été également adaptés au cinéma.

Adultes et enfants peuvent emprunter jusqu'à 3 livres pour 15 jours afin que le plus grand nombre puisse en profiter. Communiquez avec nous et recevez nos informations via notre adresse mail : briequilit94520@gmail.com.

Précautions COVID-19 : les consignes sanitaires nous imposent l'accueil d'une seule famille à la fois, avec port du masque et lavage des mains au gel hydroalcoolique fourni. Merci de votre compréhension.

Périgny-sur-Yerres d'Autrefois

DE LA DÉCHARGE MUNICIPALE AUX PIERREUX

Périgny, jusqu'en 1970 gérait ses déchets ménagers, comme toutes les communes de France, en système D. La famille RIBAU COURT avec Julien le père, et Armand le fils, s'en occupaient très bien. Nous étions 300 âmes sur le village, rien de moins.

Ils collectaient nos poubelles avec le tracteur et la remorque de l'exploitation agricole, pour la vider dans la décharge municipale, un champ situé chaussée de Varennes. Et précisément à l'intersection du chemin des Pierreux, face à l'ancienne champignonnière, devenue aujourd'hui la société Face.



Nous, les enfants, allions faire les quatre cent coups, dans cette décharge. C'était un endroit de jeu bien amusant, et quelque peu dangereux, évidemment contre l'avis des parents. Bien heureusement la déchetterie du Sivom est arrivée, avec sa noria de camions bennes à ordures, pour y mettre bon ordre.

Ce coteau de vergers à prunes, pommes, poires et noix, clairsemé de quelques paillottes, alimentait les familles en fruits à vendre sur les marchés ou à conserver pour l'hiver. A 12 ans, mon grand-père me conduisait sur ce coteau avec sa 2CV bleue nuit, et me confiait le volant, depuis sa maison place de l'église ; la boîte de vitesse craquait, nous allions dans la cabane, qui est toujours debout malgré les tempêtes, afin de tirer le lapin à la carabine. C'était du bonheur.

Le temps est passé, les familles ont délaissé l'entretien des parcelles, les décharges sauvages et les gens



du voyage ont fait le reste. Après de belles péripéties, le Maire Michel LUCAS, a réussi à installer en 1992 l'actuel quartier des Pierreux.

Ainsi nous avons pu y prendre place. Hélas, pas dans le verger du grand-père, que nous avons conservé et que nous entretenons pour le loisir. On y a renouvelé les prunes et les pommes ; et maintenant poussent près du potager et de la basse-cour, cerises, pêches de vigne, figues et abricots.

Jacques SIMON

INFORMATIONS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, la Direction Départementale de la Sécurité du Val-de-Marne renouvelle, au cours des mois d'été, l'opération tranquillité vacances destinée à la prévention des cambriolages pendant cette période.

Pour en bénéficier, c'est simple : Avant votre départ, remplissez le formulaire Opération Tranquillité Vacances, déposez-le à l'accueil de la mairie ou de la Police municipale pluri communale du Plateau Briard, située 1 bis rue de la Fontaine à Santeny. Indiquez vos dates de départ et de retour de vacances en précisant l'adresse où l'on pourra vous joindre en cas de nécessité.

Le formulaire opération tranquillité vacances doit être accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile. Il est disponible au téléchargement sur le site de la commune www.perigny-sur-erres.fr ou à l'accueil de la Mairie.

Des documents sur la prévention des cambriolages sont également disponibles pour vous aider à protéger votre logement.

Pendant votre absence, des rondes seront effectuées à votre domicile.

HORAIRE D'ACCUEIL DE LA POLICE MUNICIPALE PLURI COMMUNALE DU PLATEAU BRIARD :

- Adresse : 1 bis rue de la Fontaine – 94440 SANTENY
- Accueil téléphonique de 9h à 17h30 du lundi au vendredi
- Accueil physique de 14h à 17h30 du lundi au vendredi
- Tél : 06 99 71 77 13 - contact@pm-plateaubriard.fr

CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS

Vous êtes nombreux à manifester des mécontentements face à des incivilités du quotidien. De facto, l'équipe municipale souhaite ainsi rappeler aux mémoires les arrêtés permanents en vigueur pour que bien-vivre ensemble soit une réalité et non une utopie.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, ou de jardinage, impliquant l'usage des tondeuses à gazon, tailles-haies, tronçonneuses, nettoyeurs à haute pression et autres instruments dont l'intensité sonore est susceptible de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement les jours et horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

INTERDICTION DE BAINNADE

Par arrêté du 15 juillet 2005, toute baignade est interdite dans l'Yerres. Par ailleurs, tout autre activité à risque ou loisir improvisé de type accrobranches, « pont de singes », escalade ... à proximité des rives de l'Yerres sont formellement interdites.

La responsabilité de la Commune de Périgny-sur-Yerres ne saurait être engagée en cas d'accident consécutif à des initiatives individuelles.

CHIENS DANGEREUX : PERMIS DE DÉTENTION OBLIGATOIRE

Tous les propriétaires de chiens de 1re et 2e catégorie doivent posséder un permis de détention, délivré par le maire de leur commune. Afin d'obtenir ce permis, le propriétaire du chien doit fournir les pièces justifiant l'identification de l'animal, la vaccination antirabique, une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal, la stérilisation du chien de 1re catégorie et produire l'attestation d'aptitude et l'évaluation comportementale de l'animal. Pour toute information se rapprocher de la Police municipale pluri communale du Plateau Briard.

Pour rappel, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3750€ d'amende.

DÉJECTIONS CANINES

Notre commune a fait de nombreux efforts pour mettre dans différents endroits des conteneurs pour les déjections canines. Mais comment responsabiliser les quelques propriétaires de chiens qui n'ont toujours pas adopté le geste citoyen. Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ? À noter que l'amende applicable est de 68 euros.

STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Laisser stationner son véhicule, sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. En effet, nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public.

L'amende encourue est alors de 135€.

CIRCULATION DES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS

La circulation des véhicules et engins motorisés : deux roues, quads, engins spéciaux à moteur, etc, est interdite dans les espaces naturels du territoire communal :

- Complexe agro-touristique du Domaine de Saint leu
- Périmètre du site classé des rives de l'Yerres et ses abords
- Chemins ruraux et sentier d'interprétation agricole
- Maison de la Nature et de l'environnement

FEUX DE JARDINS ET DE BROUSSAILLES

Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers, de résidus de toutes sortes, d'herbes mouillées...

COLLECTE DES CONTAINERS

Quel que soit votre jour de collecte, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille ou le matin même pour les bacs marron et rangés le soir de la collecte.

Afin de connaître les jours de collecte par rue, consultez le site du SIVOM : www.sivom.com



ÉTAT-CIVIL

18/05/21 Alexandre ESPY à Paris 12^{ème} arrondissement
10/06/21 Livio GARRUZZO à Villeneuve-Saint-Georges

NAISSANCES

MARIAGE

15/05/21 Vanessa PHAN & Nicolas MARZET
22/05/21 Isabelle FERRERE & Emmanuel QUESTERBERT
04/06/21 Mélanie LAURIA & Alain BODELET

DÉCÈS

13/5/21 Christelle BOUCHEIX née DUPIN
14/4/21 Jean CONTI
27/4/21 Micheline GRANGER
19/5/21 Jésus SERNA
9/6/21 Michel VIVES



AGENDA

SEPTEMBRE

DIMANCHE 5 • FÊTE DE LA SAINT LEU ET DES ASSOCIATIONS
Centre du village

SAMEDI 11 • BALADE DÉCOUVERTE DE PERIGNY
À destination des nouveaux habitants
Rendez-vous à 10h devant la Mairie

SAMEDI 18 • MIEUX VIVRE MON VILLAGE
10H-12H - À l'angle des rues de Varennes-Jarcy
et de la Champagne.

LES 18 ET 19 • JOURNÉES DU PATRIMOINE
Visites guidées du village

SAMEDI 25 • PROJECTION DE CINEMA
Pelouse du Gymnase Alain Mimoun

OCTOBRE

**LES 8, 9 ET 10 • SALON INTERCOMMUNAL
DES METIERS D'ART**
Marolles-en-Brie

SAMEDI 16 • MIEUX VIVRE MON VILLAGE
10H-12H Parking du Bel-Air

LUNDI 25 • COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**Les BALADE DU JEUDI
ont lieu chaque semaine
Rendez-vous à 14h
devant la Mairie.**

N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny09 54 85 70 74
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil 36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges 01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94
- n° appel urgence gaz 0 800 47 33 33
- ERDF dépannage 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron 0977 408 408

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy 01 69 00 96 90

ESE France

- Service des containers d'ordures ménagères 01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger 01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON 01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges 01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex 01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor 01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres 01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial) 0 826 30 90 00

SECOURS D'URGENCE - SAMU 15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS 17

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

CENTRE ANTI-POISON PARIS 01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie 01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 94 01 45 17 95 5

Consultation à domicile, jour et nuit / jours fériés

SAMI 15

De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes 01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine JAULIN place de Boécourt 01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet 01 45 98 91 27
- Soins à domicile 01 45 98 76 49

DENTISTE

- Céline RAMOS 60 rue des Roses 01 43 86 73 95

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE 6 rue de Brie 07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie 06 10 49 48 48

PSYCHOLOGUES

- Fanny MAULINO 6, rue de Brie Tél : 07 67 38 27 87
- Aurore AUTRAN 6, rue de Brie RDV en ligne
- Laetitia CAETANO 19 rue de Mandres 06 63 60 68 55

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ 10, rue des Charmes 06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement 06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile 06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER 06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- VOUTEAU & OLSCHWANG - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES 01 56 32 04 04
- PET VET CLINIC - LAMAREE VELY - 24 route de Paris, RN 19 94440 SANTENY 01 56 86 24 70

AMBULANCES GRIET - Service de jour 01 45 69 37 37

Service de nuit 01 45 69 23 65

- GOUIN 01 64 88 71 10
- DAVRIL 01 60 47 90 90

TAXIS

- M. LECLERC 06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute 0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié 01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

- Numéro national 08 842 846 37

**SOUS RÉSERVE
DE RESTRICTIONS SANITAIRES**

Fête de la Saint Leu et des Associations

**Dimanche
5 septembre 2021**

A Périgny-sur-Yerres (94)

de 10h à 18h

**Brocante - Structure gonflable
Animation Musicale Dmaskmoi
Féerie de bulles « Slash in the air »**

Information en Mairie au 01 45 98 63 17